

LE SPORT DE HAUT NIVEAU EN NORMANDIE

DE L'ACCÈS À LA PERFORMANCE

Le sport de Haut Niveau repose sur des critères bien établis par le Ministère des Sports et validé par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau :

- la reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives (universalités et niveau de pratique)
- les compétitions de référence (JOP, championnats du Monde et d'Europe,...),
- les projets de performance fédéraux (PPF),
- la liste des sportifs de haut niveau.





LES PROJETS DE PERFORMANCE FÉDÉRAUX (PPF)



La notion de **Sportif de Haut Niveau** est réservée à des sportifs identifiés dans les collectifs des équipes de France et lors de performance sur des compétitions internationales de références. Pour autant, les sportifs des Centres de Formation des clubs professionnels et les sportifs non listés inscrits dans des centres d'entraînement des **Projets de Performance Fédéraux** disposent des mêmes contraintes de pratique ; ils profitent également d'un statut de sportif de haut niveau leur permettant de bénéficier des droits réservés à ces derniers (aménagement de l'emploi du temps scolaire et universitaire, suivi médical...).



NOMBRE DES SPORTIFS RÉFÉRENCÉS DE HAUT NIVEAU, LICENCIÉS OU S'ENTRAÎNANT EN NORMANDIE EN 2018



COMPARAISON NATIONALE DES LISTES « SHN » POUR 2017

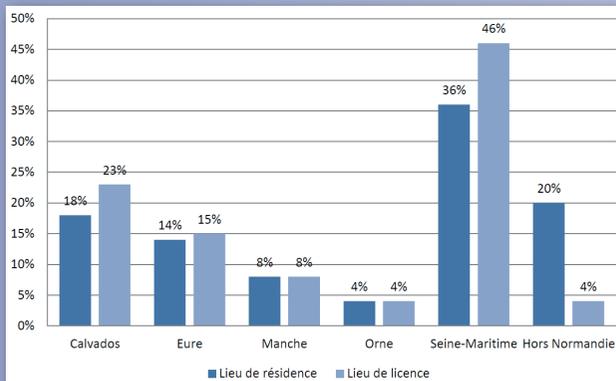
source : Ministère des Sports

Région	Effectifs 2017	%	Rang
Ile-de-France	1253	20,6	1
Auvergne-Rhône Alpes	994	16,3	2
Occitanie	635	10,4	3
Nouvelle-Aquitaine	634	10,4	4
Provence-Alpes-Côte-D'azur	631	10,4	5
Grand-Est	414	6,8	6
Hauts-de-France	373	6,1	7
Pays de la Loire	282	4,6	8
Bretagne	258	4,2	9
Normandie	224	3,7	10
Bourgogne-Franche-Comté	207	3,4	11
Centre-Val-de-Loire	166	2,7	12
Corse	9	0,1	13
Nombre total de SHN en France Métropolitaine	6080	100	

La Normandie est au 10^{ème} rang des régions de France en termes d'accueil de SHN sur son territoire alors qu'elle est au 9^{ème} rang de la population nationale. Sur un même niveau de comparaison, la Bretagne et les Pays de la Loire, disposant de structures pour l'accueil du Sport de Haut Niveau (Pôles France, CREPS, ENV, GIP de Dinard, label Grand Insep) se positionnent sur un meilleur classement malgré un nombre d'habitants comparable à la Normandie.



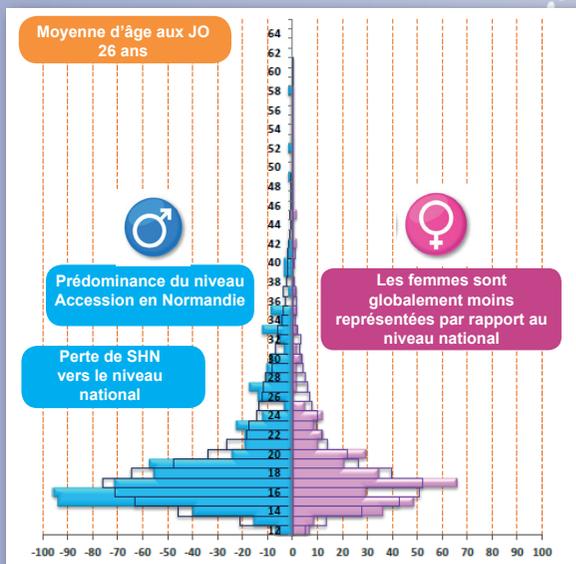
■ DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ET DE LICENCE DES SHN NORMANDS



La répartition des licences des sportifs sur chaque département montre une forte hétérogénéité ; elle est principalement répartie sur la Seine Maritime (46 %), le Calvados (23 %) et l'Eure (15 %). Ce constat est lié à la population de ces territoires ainsi qu'aux infrastructures scolaires et universitaires. Les 3 centres ressource du SHN sont également positionnés très logiquement sur les 3 grandes agglomérations du territoire (Rouen, Caen et Le Havre). La comparaison des lieux de résidences et de licences indique que la Seine Maritime et le Calvados attirent des licences provenant d'autres départements, en particulier d'autres régions Françaises. L'Orne, la Manche et l'Eure restent sensiblement sur les mêmes volumes de sportifs résidence / licence.

■ RÉPARTITION DES SPORTIFS LISTÉS MINISTÉRIELS SELON LE SEXE ET L'ÂGE

En nombre de sportifs pour 10 000 listés
Données PSQS - DRDJSCS de Normandie



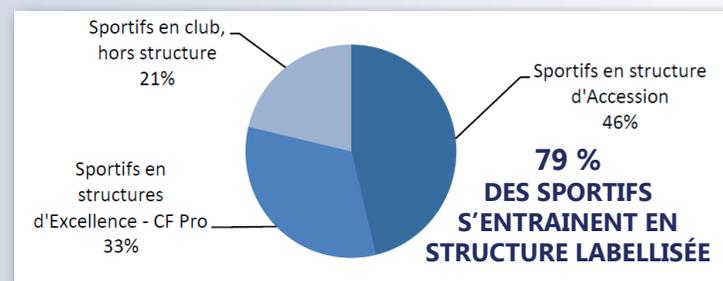
La majorité des sportifs référencés en région concerne principalement les collégiens, les lycéens et universitaires. Le nombre de sportifs référencés chute en post bac pour des raisons de critères de mise en liste plus élevés. Pour autant, cette baisse est moins accentuée au niveau national ; c'est révélateur d'une perte de sportifs SHN pour la Normandie vers d'autres régions de France. Si la Normandie attire des sportifs du niveau de « l'accession », la tendance s'inverse pour les listes de haut niveau. Les SHN ont tendance à quitter le territoire pour aller vers des régions mieux structurées et disposant de Pôle France ou de club de haut niveau.

LA RÉGION ACCUEILLE DES LICENCIÉS SHN PROVENANT D'AUTRES RÉGIONS. CETTE MIGRATION CONCERNE ESSENTIELLEMENT LES LISTES D'ACCESSION (« ESPOIR » ET « COLLECTIFS NATIONAUX »)

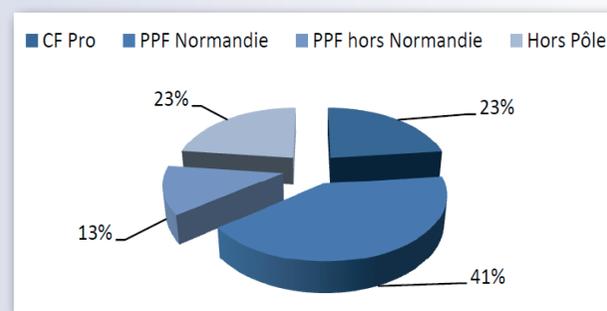


■ RÉPARTITION DES SHN DANS LES STRUCTURES

1032 SPORTIFS RÉFÉRENCÉS EN NORMANDIE EN STRUCTURES LABELLISÉES «PARCOURS DE PERFORMANCE FÉDÉRAL» SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

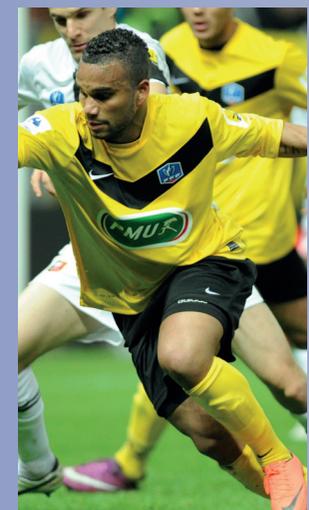


RÉPARTITION DES 1032 SPORTIFS PAR TYPE DE STRUCTURE



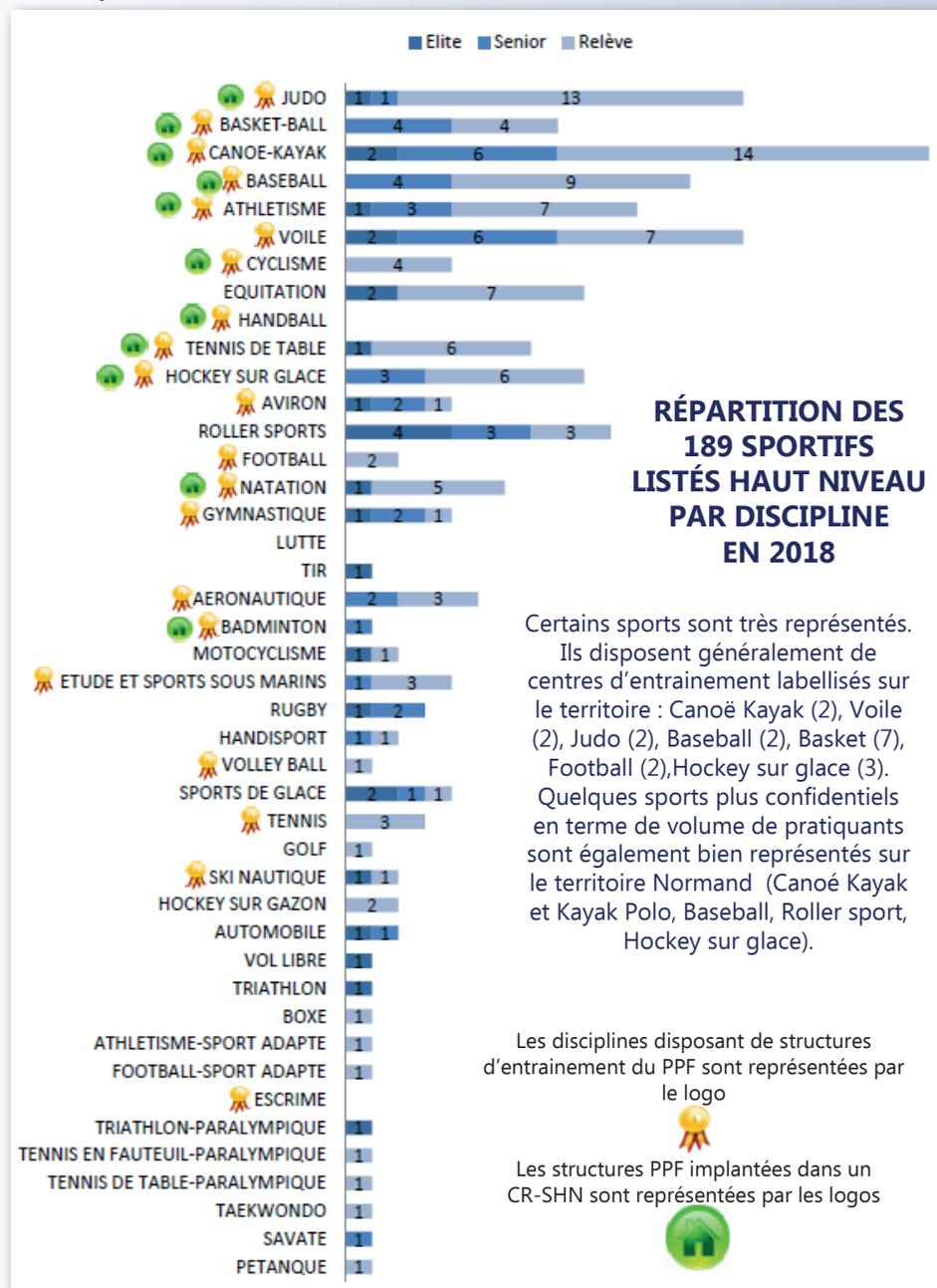
64 % DES SPORTIFS NORMANDS S'ENTRAÎNENT DANS UNE STRUCTURE IMPLANTÉE SUR LE TERRITOIRE

Les autres sportifs sont « isolés » et s'entraînent dans leur club ou dans des structures non représentées sur le territoire (ex : Pôles Espoir de volley, de lutte... ou dans les Pôles France).



■ RÉPARTITION PAR DISCIPLINE

Données PSQS - DRDJSCS de Normandie



RÉPARTITION DES 189 SPORTIFS LISTÉS HAUT NIVEAU PAR DISCIPLINE EN 2018

Certains sports sont très représentés. Ils disposent généralement de centres d'entraînement labellisés sur le territoire : Canoë Kayak (2), Voile (2), Judo (2), Baseball (2), Basket (7), Football (2), Hockey sur glace (3). Quelques sports plus confidentiels en terme de volume de pratiquants sont également bien représentés sur le territoire Normand (Canoë Kayak et Kayak Polo, Baseball, Roller sport, Hockey sur glace).

Les disciplines disposant de structures d'entraînement du PPF sont représentées par le logo

Les structures PPF implantées dans un CR-SHN sont représentées par les logos



■ LES STRUCTURES D'ENTRAINEMENT INSCRITES AUX PPF EN NORMANDIE EN 2018



■ LES CENTRES D'ACCUEIL DU SPORT DE HAUT NIVEAU EN NORMANDIE

Données PSQS - DRDJSCS de Normandie



L'essentiel des structures labellisées sont regroupées dans les 3 plus grandes agglomérations régionales. 15 des 22 centres d'entraînement d'Accession sont dans les 3 Centres Ressources du SHN de Normandie (68 %). Ce chiffre sera porté à 18 / 22 d'ici 2 ans soit 82 %.

LES CENTRES RESSOURCES DU SHN OFFRENT LEURS SERVICES À L'ENSEMBLE DES SHN ISOLÉS ET DES STRUCTURES LABELLISÉES DE LEUR TERRITOIRE DE PROXIMITÉ

La Normandie dispose de différents Centres Ressources permettant la mise en place des missions dévolues à un CREPS. Trois d'entre eux (Caen, Le Havre, Petit Couronne), accueillent des structures labellisées dans les PPF des Fédérations.

1. Une mission sur le Sport de Haut Niveau par l'accueil de pôles et centres de formation de clubs professionnels. Des jeunes sportifs, membres de ces structures d'entraînement, sont hébergés à l'année dans les centres d'hébergement. Des ressources et des services sont ainsi proposés aux SHN «isolés» pour la poursuite des projets scolaires et sportifs.
2. Une Mission d'Accueil de stages organisés par les acteurs sportifs et socio éducatifs.
3. Une Mission autour de la formation : en plus des formations fédérales pilotées par les ligues, les centres ressources accueillent des formations aux métiers du sport et de l'animation. Les partenaires publics de ces dispositifs participent au fonctionnement de ces structures par le versement de subventions (Etat et/ou Collectivités Territoriales), la mise à disposition d'équipements (Agglomérations et communes) et de personnels (Etat).